



Procès-verbal du 5 décembre 2017

Compte rendu

Le cinq décembre deux mil dix-sept, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS -CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 27 novembre 2017, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Fernand DARGAUD Adjoints ;
- en exercice :	16 Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, conseillers municipaux.
- présents :	9
- votants :	10 Absents : Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD et Delphine LINOIS
- pouvoir :	1 Excusés : Cécile BURDIN ; Cécile TALON, Stéphanie MICHEL et Maryline PERRIN
Quorum :	9 Cécile TALON a donné pouvoir à sandrine GALICHON

Secrétaire : Marie Christine CALLSEN - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Monsieur le maire demande si le point « **Indemnités de conseil allouées au receveur du Trésor public** » peut être ajouté. **Le Conseil municipal répond favorablement.**

Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor : attribution à Mireille PELTIER, trésorière municipale

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal alloue, à la majorité des votants, l'indemnité de conseil revenant à Mme Mireille PELTIER, trésorière municipale. Il fixe son taux à 50 % jusqu'en 2020, fin du mandat.

Conseil municipal du 17 octobre : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2017.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions suivantes :

- du bureau municipal n°18 du 16 octobre 2017 : sans observations ;
- du conseil communautaire de 19 octobre 2017 :

Observations : avec la réalisation de la voie verte, de nouveaux poteaux d'éclairage public vont être installés. Leur maintenance et leur cout en électricité devraient à la charge de la commune. Le conseil municipal n'ayant pas été consulté et menant un politique d'économies d'énergies souhaite avoir des explications avec Charlieu Belmont communauté, responsable de cette opération d'aménagement ;

- de la commission bâtiments communaux du 26 octobre 2017 ; du bureau municipal n°19 du 31 octobre 2017 ; du conseil d'école du 7 novembre 2017 ; du bureau municipal n° 20 du 13 novembre 2017 ; de la commission Vie sociale et associative du 14 novembre 2017 ; Commission; du conseil communautaire de 16 novembre 2017 : sans observations

Observations

Commission déchets : rapporteur Laurent PEGON

- **Confirmation de changement du jour de collecte à partir du 1^{er} janvier 2018 : nouveau jour : le jeudi. Le tarif reste inchangé. la question de la suppression des points volontaires est toujours d'actualité.**

- du bureau municipal du 27 novembre 2017 : sans observations.

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le décret 2016-596 du 12/05/2016 relatif à l'amélioration des parcours professionnels des agents de catégorie C de la Fonction publique territoriale permet à trois agents de la commune de changer de grade. Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, crée deux emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} Classe à temps complet et un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 3h50 au 5 mai 2017.

Avenant à la convention 2015-2017 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le centre de gestion de la Loire

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le Conseil, à l'unanimité des votants, décide de charger le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire de prendre en charge l'établissement complet des dossiers CNRACL (tout dossier lié à la retraite)

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le conseil municipal, à la majorité des votants, met en place le RIFSEEP destiné à remplacer les divers primes et indemnités existantes.

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- L'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE)
- Le complément indemnitaire annuel versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent (CIA)

Assurance Prévoyance des agents communaux : avenant n°3 au contrat à adhésion facultative avec la MNT

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, l'avenant n° 2 au contrat d'assurance Prévoyance à adhésion facultative avec la mutuelle nationale des fonctionnaires (MNT).

Demande d'une subvention départementale sur l'enveloppe de solidarité pour des investissements 2018

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint délégué aux bâtiments.

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité des votants une subvention sur l'enveloppe départementale de solidarité 2018 pour financer les investissements 2018 proposés par la commission bâtiments.

Demande de subvention départementale sur le produit des amendes de police pour la sécurisation de la traversée de la route départementale n°4

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, sollicite une subvention du département de la Loire sur le produit des amendes de police pour financer la sécurisation de la traversée de la RD 4 notamment aux abords des points d'arrêt de bus.

Temps d'activités périscolaires : approbation d'une convention de partenariat

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants approuve la convention de partenariat avec la MJC de Saint Denis de Cabanne .

Demande des élèves de la classe de CM1

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal, à la majorité, refuse la demande en précisant que les professeurs n'ont pas à transmettre leur demande par l'intermédiaire des enfants.

Location des salles : tarifs applicables au 1^{er} janvier 2018

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, adjointe déléguée à la vie sociale et associative.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, modifie uniquement les tarifs de la salle d'entrée afin d'inclure la prestation ménage.

Concessions du cimetière et de l'espace cinéraire : durée et tarifs

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de proposer que des concessions et des cases trentenaires sans modification de tarifs (suppression des concessions et cases cinquantenaires à partir du 1^{er} janvier 2018)

Décision modificative n°4 : Budget communal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants la décision modificative n° 4 au budget primitif principal 2017 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

Vente de matériel sur le Bon Coin

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité des votants autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente des biens inutilisés et stockés depuis plusieurs années mais pouvant avoir une seconde vie.

Contrat d'entretien des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à la majorité des votants confie la maintenance des installations de chauffage de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire à l'entreprise MEN.

Contrat d'entretien appareil de désenfumage

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité des votants autorise Mr le Maire à signer le contrat de maintenance des systèmes de désenfumage pour le château de Carillon.

Service Assainissement : révision du montant de la redevance d'assainissement au 1^{er} janvier 2018

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Pour répondre aux exigences de fonctionnement de la station d'épuration, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants révisé le montant de la redevance d'assainissement au 1^{er} janvier 2018, porte la part fixe à 25 € et la part variable à 1,15 € ;

Rythmes scolaires


Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide le retour à la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours pour la rentrée 2018.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 10 heures 30

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 5 décembre 2017.

Le secrétaire de séance,
Marie Christine CALLSEN



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

